



COMPTE RENDU DES CSAL Formation spécialisée des 23 et 31 mai 2023

En préambule nous avons lue la déclaration liminaire intersyndicale jointe.

Le CSAL FS (formation spécialisée) est une nouvelle instance qui remplace le CHSCT.

Comme vous avez pu le constater en lisant la liminaire, la durée prévue de l'instance par rapport à l'ordre du jour très important et la préparation de cette instance ne nous ont pas convenu.

La durée du groupe de travail du 11 mai de 2H30 était trop courte pour étudier le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) pour établir le PAP (plan d'action et de prévention) et établir le budget 2023 de cette formation spécialisée (FS)

Le DUERP est établi par les agents et il comporte 463 lignes.....

Une étude sérieuse commune :direction/syndicats des annotations du DUERP s'imposait.

Après discussion et échange d'arguments entre les syndicats et le directeur, celui-ci nous a proposé une autre groupe de travail le 30 mai et une réunion officielle le 31 mai.

Nous avons accepté cette proposition d'urgence car il faut établir le budget 2023 rapidement pour permettre au service logistique de le mettre en œuvre.

Le directeur nous a une nouvelle fois demandé de lui fournir des propositions d'action ou de travaux à faire.

Il ne faut pas hésiter à nous faire part de vos suggestions.

Pour info le budget alloué à la FS de l'Aude s'élève à 57 900,00 euros (9 118,00 euros en formation et 48 782,00 euros en action locale)

1) MISE EN PLACE DE LA NOUVELLE INSTANCE FS

-Vote du secrétaire de séance des syndicats.

Stéphane PERRIER du syndicat solidaires tiendra ce rôle (vote unanime des 3 syndicats) le secrétaire sert de coordinateur entre la direction et les syndicats.

-Présentation de la note d'information ministérielle 2023.

Voici les grands axes de cette note:

-Prévenir les risques liés aux projets de réorganisation.

-Développer une approche organisationnelle du télétravail poursuivre le développement de la culture de prévention (formation et information)

-Prévenir les risques de désinsertion professionnelle des agents.

-Maîtriser le risque amiante

-Accompagner les impacts du changement climatique et la sobriété énergétique.

Pour cette instance aussi, nous n'avons toujours pas de règlement intérieur. La loi gérant les FS datant de 2020, c'est inadmissible. Le directeur l'a d'ailleurs reconnu.

Nous avons appris que le médecin de prévention était en arrêt maladie jusqu'au 30 juin. Il est absent depuis plus de 6 mois. Ceci est problématique car en cas de souci médical professionnel grave il faut saisir le service ressources humaines. C'est un médecin de l'Hérault ou de la Hte-Garonne qui s'en occupera.

Il n'y a plus de visite médicale quinquennale ni annuelle de prévue. Cette carence en médecins de prévention se retrouve dans beaucoup de départements. C'est pas inadmissible.

2) Fiches signalement et Registre SST

Nous avons traité 11 fiches de signalement.

10 concernaient des incivilités ou des menaces du public vis-à-vis des agents ou du service. Ces menaces peuvent être écrites, orales voire physiques.

La politique du directeur en la matière est la suivante :

Tolérance zéro et respect de l'agent menacé sur la manière de traiter la menace. En effet, on peut vouloir signaler un incident, mais ne pas vouloir aller plus loin de peur de subir des représailles.

Les mesures prises par la direction sont :

-Courrier de mise en garde

-Lettre au procureur (art 40) .le procureur est ensuite libre de l'instruction.

-Plainte au commissariat

Nous engageons le personnel de la DDFIP de L'Aude à faire une fiche de signalement dès qu'il y a une menace, dénigrement ou quand les propos du public sont insupportables.

La dernière fiche concerne un signalement sur un collègue. La personne ayant effectué le signalement a été reçue par la direction et l'assistante sociale. L'entretien ayant été satisfaisant, elle a retiré sa fiche.

-Registre SST

L'étude du registre a fait remonter des problématiques récurrentes:

Problème de chauffage l'hiver (début de période), problème de ménages (manque d'heures allouées) travaux cité administrative.

Dans la discussion, nous nous sommes aperçus que certains chefs de service ne relayaient pas les infos concernant l'hygiène et la sécurité envoyées par la direction. Ces informations apparaissant sans doute secondaires....

3)Présentation DUERP et PAP 2023

Le groupe de travail du 30 mai avec la direction pour étudier le Duerp était prévu sur une demi-journée. Malheureusement nous n'avons pas eu le temps de l'étudier en totalité dans le temps prévu.

Lors de la séance du 31 nous avons continué son étude.

Les principaux risques mentionnés par les agents sont les suivants :

-risques psycho-sociaux (TMS) 110 lignes sur les 463 du DUERP.

Ceci reflète un travail que nous faisons dans l'urgence, la pression des objectifs, la tension entre collègues, l'agressivité des usagers, la démotivation et la perte du sens du service public.

-les troubles musculo-squelettiques par rapport au travail sur écran, l'utilisation du clavier ou de la souris et la position assise quasiment toute la journée.

-le risque hygiène des sanitaires et des espaces de travail

-les risques d'agression. Voir fiche de signalement,

-utilisation de véhicules, incendie, sonores, thermiques Physiques etc.

Par contre, nous avons eu moins de signalements pour le risque COVID, mais la direction générale appelle à un maintien de la vigilance.

Après étude du DUERP la direction a établi un programme annuel de prévention (PAP) en collaboration avec les syndicats qui propose des mesures de préventions pour diminuer ou faire disparaître les risques.

Ces mesures peuvent être des travaux, achats de matériels, propositions de formations à faire, etc.

Pour notre syndicat certains risques pourraient être atténués par des créations d'emploi pour que nous puissions faire mieux notre travail, ainsi nous serions moins sous pression. Il nous faudrait aussi plus de crédits de nettoyage supplémentaires pour travailler dans des locaux plus propres. Mais nos revendications ont peu de chances de se réaliser. Hélas..... Nous avons voté pour les actions PAP qui nous ont été proposées ainsi que les autres syndicats.

4) plan de formation SSCT 2023

Suite au PAP, nous avons validé le plan de formation 2023 que la direction nous a proposé pour un montant de 15 516,00 euros.

Ces formations concernent , le secourisme, la prévention routière, les TMS, gestion des émotions face à un public en situation difficile, la confiance en soi, habilitation électrique, et la prévention incendie.

Nous vous engageons à vous inscrire pour ces formations si vous en éprouvez le besoin.

5) vote du budget 2023

Nous n'avons pas voté le budget 2023 car :

- Nous n'avons voté les lignes du Pap
- La direction ne nous a fait aucune proposition chiffrée. Contrairement à ce qui était fait les années précédentes.

Pour info, nous avons 42 384,00 euros de budget à utiliser.

Nous aurons donc, une autre réunion bientôt....

Lors des débats, nous avons pu constater l'utilité des « professionnels » de la prévention(inspecteur santé et sécurité au travail, assistante de service social, assistante de prévention, animatrice de la politique ministérielle de prévention) Il ne manquait que le médecin de prévention (voir paragraphe 1)

Les représentants FO-DGFIP

Stéphanie Ferran - Gilles Roussel - Bernard Loubet

